

COMPLÉTER LE FORMULAIRE EN LETTRES MOULÉES



Un seul formulaire par participant

Heure d'ouverture : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Loisirs Bon-Pasteur

387, boul. des Prairies, Laval (Québec), H7N 2W4

Téléphone : (450) 669-2151

Télécopieur : (450) 669-2902

Courriel : info@loisirsbonpasteur.com

NOM: _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE: _____ APP.: _____
VILLE: _____ CODE POSTAL: _____
TÉL. Rés.: _____ Travail: _____ Cellulaire: _____
DATE DE NAISSANCE: _____ COURRIEL: _____
(si moins de 18 ans)
NOM DU PARENT OU PAYEUR: _____
NUMÉRO CARTE AVANTAGE LAVAL du participant: _____
(en dessous du code barre à l'arrière de la carte) (6 chiffres)

ACTIVITÉ: _____	JOUR(S): _____	COÛT: _____
	HEURE: _____	Réinscription H _____ P _____
ACTIVITÉ: _____	JOUR(S): _____	COÛT: _____
	HEURE: _____	Réinscription H _____ P _____
ACTIVITÉ: _____	JOUR(S): _____	COÛT: _____
	HEURE: _____	Réinscription H _____ P _____

Signature: _____ Date: _____

Je sous signé, acceptant les risques de l'entraînement liés à la pratique de l'activité choisie, dégage en conséquence les Loisirs Bon-Pasteur et ou le professeur/animateur, de toute responsabilité, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre les Loisirs Bon-Pasteur et ses administrateurs ainsi que ses professeurs/animateurs.

Signature : _____ Date : _____

Réservé à l'administration

COÛT TOTAL ACTIVITÉS: _____ \$
CRÉDIT ANTÉRIEUR (_____) : _____ \$
FRAIS D'INSCRIPTION : + 8.00 \$
CARTE AVANTAGE : + 25.00 \$
GRAND TOTAL : _____ \$
MODE PAIEMENT : INTERAC/COMPT/CHQ
DATE CHQ(_____)
PAIEMENT DE : _____ \$
SOLDE : _____ \$

Complété par (initiale) : _____

Réinscription Hiver

Coût _____ \$
Crédit _____ \$
Total : _____ \$

INTERAC/COMPT/CHQ
DATE CHQ(_____)
PAIEMENT DE :

_____ \$
SOLDE : _____ \$
REÇU NO : _____

Par (initiale) : _____

Réinscription Printemps

_____ \$
_____ \$
_____ \$

MODE PAIEMENT :
INTERAC/COMPT/CHQ
DATE CHQ(_____)
PAIEMENT DE :

_____ \$
SOLDE : _____ \$
REÇU NO : _____

Par (initiale) : _____

FAITES VOS CHÈQUES À L'ORDRE DE : LOISIRS BON-PASTEUR

Politique d'inscription

Veillez compléter notre formulaire d'inscription et nous le faire parvenir au

Service des Loisirs Bon-Pasteur
387 boulevard des Prairies
Laval (Québec)
H7N 2W4

Seul un paiement rendu au secrétariat des Loisirs assurera la réservation de votre place (aucune réservation par téléphone, fax ou courriel). Nous acceptons les paiements comptants, par chèque ou **INTERAC**. Les chèques peuvent être post-daté pour le début de l'activité; vous pouvez également payer le cours en deux versements égaux. Des frais supplémentaires de 15\$ vous seront facturés pour tous paiements retournés par votre institution financière.

Des frais d'inscriptions de 8.00\$ par personne sont exigibles et sont applicables pour une période de douze (12) mois débutant en septembre et se terminant en août de l'année suivante.

Pour vous inscrire à une activité, Ville de Laval exige que vous possédiez la Carte Avantage Laval. La carte est gratuite et vous pouvez vous la procurer dans les bibliothèques municipales ou au bureau municipal des Loisirs de votre quartier. Tous les non-résidents de Laval de même que les citoyens de Laval ne possédant pas la carte seront tenus de déboursier 25.00\$ qui sera remis à la ville de Laval. Les frais annuels de 25.00\$ sont valides pour douze (12) mois débutant en septembre et se terminant en août de l'année suivante.

Lorsque vous inscrivez un 3e enfant d'un même père ou d'une même mère, un seul cours (le moins onéreux) sera gratuit. Vous n'aurez qu'à payer les frais d'inscriptions.

Si nécessaire, tous les prix, lieux et dates, jours et heures sont sujet à changement sans préavis.

Si l'activité est déjà complète, nous communiquerons avec vous. Nous tenterons toutefois de former un nouveau groupe afin de répondre à la demande. Les Loisirs Bon-Pasteur se réservent le droit d'annuler une activité, en remboursant complètement la clientèle inscrite, faute d'avoir suffisamment d'inscriptions.

Politique de remboursement

En cas d'abandon:

Le calcul du remboursement sera fait à compter de la date où nous sommes avisés de l'abandon. Des frais d'annulation de \$10.00 par activité sont exigibles et non remboursables. Les frais d'inscriptions ne sont pas remboursables. Nous rembourserons la portion inutilisée de l'activité selon le coût unitaire établi. Aucun remboursement possible après la troisième semaine suivant le début des activités.

Notez bien: le fait de ne pas se présenter à une activité ne constitue pas un abandon.